

Chers confrères,
Très chers sportifs,

En cette année particulière des 200 ans du barreau, vous savez que nos bâtonniers ont décidé de marquer le coup.

Il vous est en effet proposé de participer à l'édition 2011 des 20 KM de Bruxelles qui se déroulera cette année le 29 mai prochain !

Comment-faire pour y participer ? En dehors de l'effort physique, rien de très compliqué !

- Inscrivez-vous avant le 15 février 2011 via le formulaire que vous pourrez télécharger sur le site du barreau de Bruxelles (www.barreaudebruxelles.be) ;
- Renvoyez le formulaire dûment complété à l'adresse courriel bbr20km@gmail.com ;
- Payez avant le 1^{er} mars 2011 la somme de 45 € sur le compte de l'Ordre n°630-0222008-34 en y indiquant votre nom et prénom. Le prix de l'inscription (déductible à titre de frais de représentation) comprend :
 - 20 € pour les frais d'inscription
 - 5 € pour la participation à une œuvre caritative
 - 20 € pour le T-shirt
- Participez gratuitement aux entraînements qui auront lieu à partir du dimanche 13 février 2011 et découvrez l'agenda des sessions d'entraînements sur le site de Legal Run à partir du 4 février prochain (www.legalrunbrussels.be) ;
- Soyez présents le 29 mai 2011 dès 14 h 00 sur l'Esplanade du Cinquantième à Bruxelles.

L'organisation est commune aux deux Ordres du barreau de Bruxelles et à Legal Run.

En participant, vous contribuerez au financement de l'organisation caritative Nasci (centre d'aide à l'enfance et aux femmes enceintes à Schaerbeek, www.nascivzw.be).

Par ailleurs, vous aurez la garantie d'obtenir un dossard (ou conserver votre dossard de l'année dernière...) sans devoir vous soucier de faire la file et recevrez en outre, un superbe T-shirt Nike aérodynamique imprimé spécialement pour l'événement.

Près de 500 avocats sont déjà inscrits, alors pourquoi pas vous ?

Vos sportivement dévoués,

Pour les barreaux bruxellois,

Pierre Monville, Gil Knops et Gilles Dejemeppe.